



L'emploi frontalier des Hauts-de-France vers la Belgique : une attractivité modérée et contrastée

Fin 2017, 24 200 salariés résidant dans les Hauts-de-France travaillent à l'étranger, essentiellement en Belgique. Ils représentent 1,6 % des salariés de la région, soit cinq fois moins que dans le Grand Est. Des conditions d'emploi moins favorables, notamment d'un point de vue fiscal, rendent aujourd'hui la Belgique moins attractive que par le passé. En effet, entre 2013 et 2017, le nombre de travailleurs frontaliers des Hauts-de-France a diminué alors qu'il a augmenté dans le sens inverse. Ainsi, près de 10 000 salariés arrivent de Belgique chaque jour dans la région. Le profil-type majoritaire du travailleur frontalier est un ouvrier de l'industrie manufacturière. Un autre profil est également bien représenté : il s'agit de jeunes travailleurs du tertiaire exerçant en Wallonie. Dans la région, être un homme ouvrier, jeune et résider à proximité de la frontière, en particulier d'un arrondissement francophone, augmente la probabilité de travailler en Belgique.

Edwige Crocquey, Fabrice Mille, Adeline Roszak, Insee Hauts-de-France



Fin 2017, 24 200 personnes résident dans les Hauts-de-France tout en exerçant une activité salariée à l'étranger, quasi essentiellement en Belgique (23 700). La région est ainsi la première en nombre de salariés travaillant en Belgique (75 %), loin devant Grand Est (6 900 salariés et 22 %). Ces salariés vivent essentiellement dans le département du Nord (97 %) (*sources*). Les deux tiers exercent leur activité en Wallonie, région francophone. Le taux de chômage y est pourtant deux fois plus élevé qu'en Flandre néerlandophone, où le marché de l'emploi est plus dynamique.

causes peuvent expliquer cette faible proportion. Dans les Hauts-de-France, l'offre d'emploi pour les travailleurs frontaliers concerne majoritairement la métropole de Lille et dans une moindre mesure les autres communes frontalières.

Cela en fait un marché du travail plus restreint comparé à d'autres frontières françaises (par exemple avec le Luxembourg). Même si le salaire moyen en Belgique est supérieur de 14 % à celui observé en France (*pour en savoir plus*),

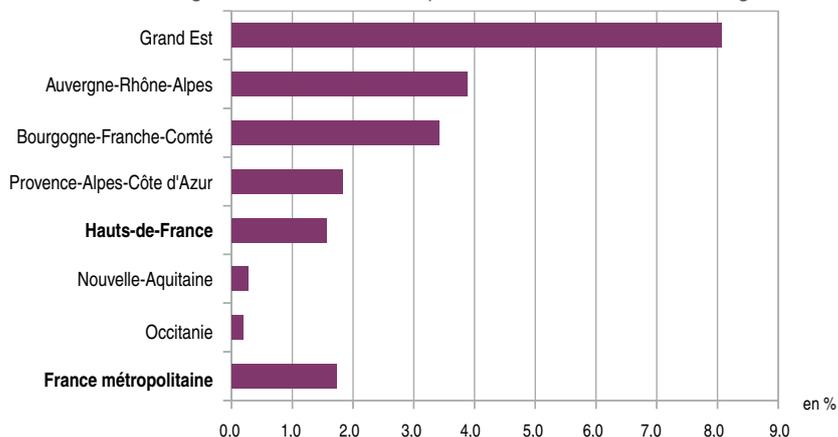


Des flux moindres qu'à d'autres frontières françaises

Ces 24 200 salariés transfrontaliers représentent 1,6 % des salariés de la région (*figure 1*), soit près de cinq fois moins que dans la région Grand Est (137 700 personnes soit 8,1 % des salariés). Plusieurs

1 Une proportion de salariés frontaliers cinq fois moindre dans les Hauts-de-France qu'en Grand Est

Classement des régions frontalières selon la part de salariés travaillant à l'étranger en 2015



Note de lecture : 8,1 % des salariés de la région Grand Est travaillent à l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale.

les conditions de travail y sont un peu moins favorables. Le temps de travail hebdomadaire est ainsi plus long (38 heures contre 35 heures en France), les congés payés moins nombreux (20 jours contre 25 jours) et l'âge légal de départ à la retraite supérieur de 3 ans (65 ans contre 62 ans). Enfin, les avantages fiscaux se sont réduits depuis le 1^{er} janvier 2012. Depuis cette date, tous les nouveaux contrats de travail obligent les travailleurs frontaliers français à payer leurs impôts sur le revenu en Belgique, où le taux de prélèvement est plus élevé qu'en France.

La zone d'emploi de Maubeuge est celle où la proportion de frontaliers est la plus élevée

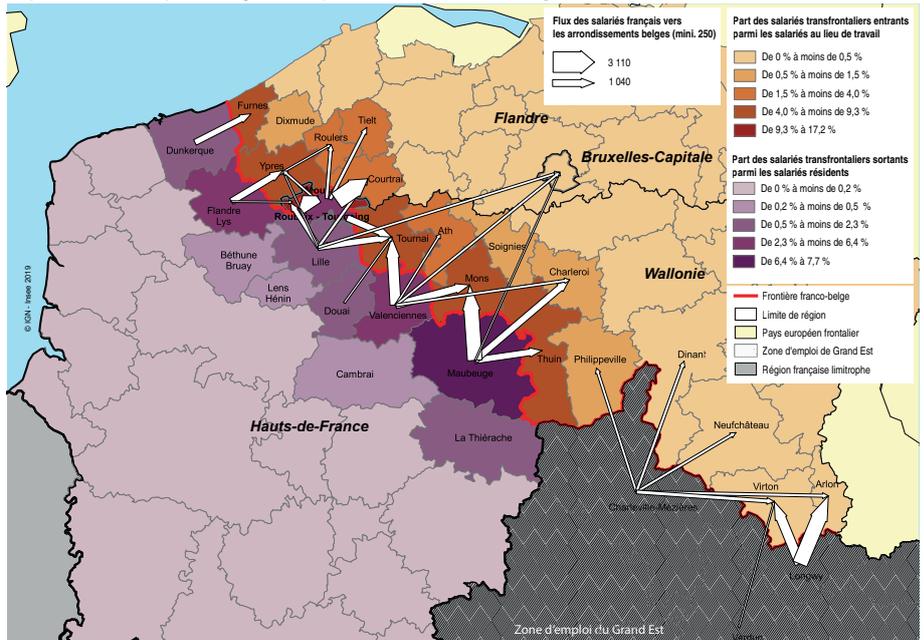
Plus de trois travailleurs frontaliers sur quatre se concentrent dans quatre zones d'emploi situées sur ou à proximité de la frontière belge (figure 2) : au nord-est à Roubaix - Tourcoing et Lille, et plus à l'est à Maubeuge et Valenciennes. Ils y représentent de 6,2 % (Roubaix - Tourcoing) à 7,7 % des salariés (Maubeuge) de la zone. Au nord de la région, dans la zone de Dunkerque pourtant frontalière, ce taux est trois fois moindre (2,2 %). Les frontaliers des Hauts-de-France travaillent principalement en Wallonie dans les arrondissements francophones de Mouscron, Tournai et Mons. Plus de 17 % des salariés à Mouscron, qui jouxte la frontière française au niveau de la métropole lilloise, résident ainsi dans les Hauts-de-France. À l'exception des arrondissements de Furnes et d'Ypres, la méconnaissance du néerlandais freine en partie le développement du travail frontalier en Flandre, qui propose pourtant de nombreuses offres d'emploi et affiche un très faible taux de chômage (4,4 % contre 9,8 % en Wallonie).

Diminution du nombre de travailleurs frontaliers vers la Belgique et augmentation dans l'autre sens

Entre 2013 et 2017, le nombre de salariés des Hauts-de-France exerçant leur activité en Belgique a diminué de 2 800, soit une baisse de 10,5 % alors que leur nombre a été multiplié par six entre 1982 et 2010. La tendance inverse sur la période récente trouve en partie son origine dans le changement de régime fiscal des travailleurs frontaliers mis en place depuis le 1^{er} janvier 2012.

2 17 % des salariés de l'arrondissement belge de Mouscron résident dans les Hauts-de-France

Répartition et flux des salariés résidant dans les Hauts-de-France et travaillant en Belgique par zone d'emploi française et par arrondissement belge en 2015

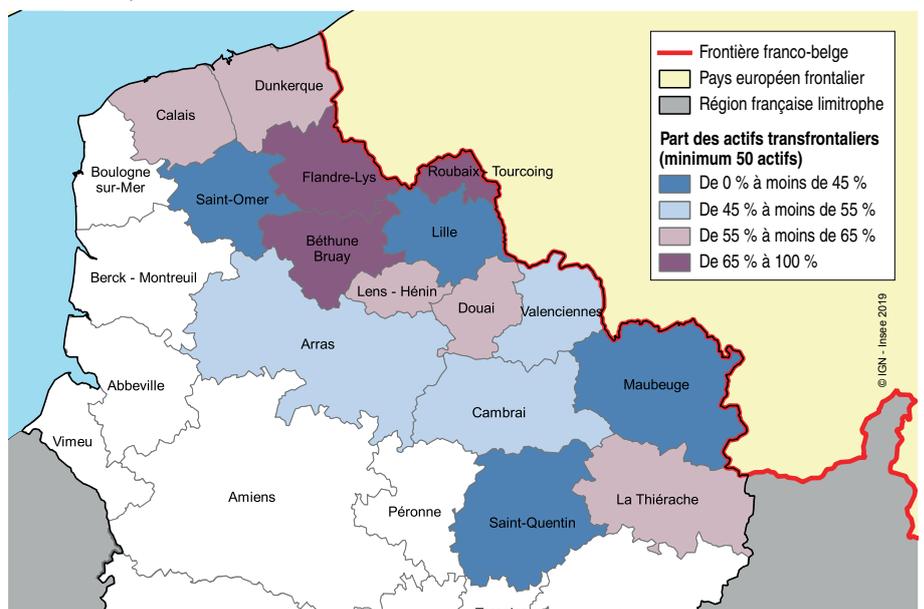


Note de lecture : 7,7 % des salariés vivant dans la zone d'emploi de Maubeuge travaillent à l'étranger. Parmi eux, plus de 2 000 partent travailler dans l'arrondissement de Mons, dans lequel 5,2 % des salariés qui y travaillent vivent en Hauts-de-France.

Sources : Office national de sécurité sociale belge (ONSS) 2015, Insee, recensement de la population 2015, données complémentaires.

3 Dans la zone d'emploi de Roubaix - Tourcoing, les deux tiers des frontaliers ont un profil d'ouvrier de l'industrie manufacturière

Part des actifs transfrontaliers ayant un profil d'ouvrier dans l'industrie manufacturière par zone d'emploi de résidence en 2015



Note de lecture : dans la zone d'emploi de Roubaix - Tourcoing, 66 % des frontaliers ont un profil d'ouvrier de l'industrie manufacturière.

Source : Insee, recensement de la population 2015, données complémentaires.

Au contraire, le nombre de salariés faisant le trajet dans l'autre sens a progressé de 14,2 % depuis 2013. Ainsi, fin 2017, 10 500 salariés résident en Belgique et travaillent dans les Hauts-de-France. La quasi-totalité d'entre eux exerce leur activité dans le département du Nord (97 % d'entre eux), notamment dans la métropole de Lille où se concentre l'essentiel de l'offre d'emploi du côté français.

Plus de la moitié des travailleurs frontaliers ont un profil d'ouvrier de l'industrie manufacturière

En 2015, les travailleurs frontaliers résidant dans les Hauts-de-France sont majoritairement des hommes (71 % d'entre eux contre 53 % pour l'ensemble des actifs de la région). Le plus souvent âgés de moins de 45 ans, ils sont peu diplômés et vivent en couple avec des

enfants. Plus d'un sur dix a la nationalité belge. La plupart du temps en CDI, ils travaillent à temps complet et utilisent leur voiture pour se déplacer sur leur lieu de travail (96 % contre 78 % en moyenne pour les actifs de la région).

Trois grands profils se distinguent parmi les travailleurs frontaliers résidant dans la région (*méthodologie*). Ainsi, plus de la moitié a un profil d'ouvrier, notamment qualifié, de l'industrie manufacturière. Un deuxième profil, réunissant un frontalier sur cinq, est composé de jeunes diplômés du supérieur travaillant dans le commerce ou les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Ces derniers occupent plus fréquemment des postes de cadres, de professions intermédiaires ou d'employés. Le troisième et dernier profil regroupant 14 % des travailleurs frontaliers, comprend des jeunes femmes

diplômées du supérieur travaillant comme employées dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale.

D'autres profils mineurs complètent cette population : ce sont des jeunes en contrat précaire du secteur des activités de services administratifs et de soutien (6 %) ; des seniors artisans, commerçants ou chefs d'entreprise dans le commerce et la réparation automobile (3 %) ; des ouvriers agricoles (1 %).

Au nord de la région, des ouvriers ; des cadres au nord-est

Les principaux secteurs d'activité employeurs dans les arrondissements belges sont les mêmes en Wallonie et en Flandre, même si le tissu productif de cette dernière est davantage tourné vers l'industrie (*figure 4*). D'une manière

générale, les frontaliers ouvriers sont surreprésentés au nord des Hauts-de-France, à proximité des sites industriels de la Flandre, où parler néerlandais n'est pas toujours indispensable pour occuper un emploi. Ils sont ainsi très présents dans les zones d'emploi de Flandre - Lys, Roubaix - Tourcoing et Béthune - Bruay (de 66 % à 72 %) (*figure 3*). À l'inverse, les frontaliers dont le métier comprend une dimension relationnelle forte, comme ceux exerçant dans le domaine de la santé ou du commerce, sont en proportion plus nombreux à résider à proximité de la Wallonie. Ces frontaliers souvent cadres ont un niveau de qualification élevé et sont plus présents au nord-est de la région entre Lille et La Thiérache (de 48 % à 53 % des frontaliers). ■

4 Des arrondissements belges essentiellement tournés vers l'industrie et la santé-action sociale

Part des cinq principaux secteurs d'activité des arrondissements belges où les frontaliers des Hauts-de-France occupent au moins 0,4 % des emplois en 2015

Arrondissement belge	Secteur principal n°1 (%)	Secteur principal n°2 (%)	Secteur principal n°3 (%)	Secteur principal n°4 (%)	Secteur principal n°5 (%)	
Furnes	16,7	13,9	12,6	10,1	9,8	Santé humaine et action sociale
Dixmude	19,5	14,0	13,3	10,7	10,6	Industrie manufacturière
Ypres	23,7	19,9	9,1	8,1	7,0	Administration publique
Roulers	21,5	18,4	14,3	11,8	7,6	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
Tielt	40,0	10,4	9,3	9,0	8,8	Enseignement
Courtrai	21,5	16,4	13,5	9,9	9,5	Activités de services administratifs et de soutien
Mouscron	26,0	16,5	11,1	10,1	9,2	Construction
Tournai	25,4	12,1	11,7	10,4	9,0	
Ath	17,6	12,4	12,4	11,7	11,4	
Mons	18,7	17,2	14,9	11,1	8,0	
Charleroi	17,3	14,7	12,9	10,6	10,6	
Soignies	22,5	12,7	12,5	11,2	8,7	
Thuin	24,6	15,5	13,5	13,1	9,6	
Philippeville	21,9	17,1	13,2	12,5	6,7	

Note de lecture : dans l'arrondissement de Tournai, les cinq principaux secteurs d'activité sont la santé humaine et action sociale (25,4 % des salariés de la zone), l'enseignement (12,1 %), le commerce (11,1 %), l'industrie manufacturière (10,4 %) et l'administration publique (9 %).

Source : Office national de sécurité sociale belge (ONSS) 2015.

Encadré : les déterminants du travail frontalier

Le fait de travailler à l'étranger est lié à différents facteurs. Une analyse « toutes choses mesurables étant égales par ailleurs » permet de dégager les effets spécifiques des modalités de ces facteurs (*méthodologie*). En 2015, les ouvriers des Hauts-de-France ont une probabilité de travailler à l'étranger plus élevée que les autres catégories sociales : 6 fois plus que les indépendants, 4 fois plus que les cadres et 3 fois plus que les professions intermédiaires. La probabilité d'être transfrontalier diminue très rapidement dès qu'on s'éloigne de la frontière : un salarié qui vit dans une commune frontalière a ainsi presque 2 fois plus de chances d'être travailleur frontalier que ceux résidant de 1 à 10 minutes de la frontière en voiture. Un salarié ne possédant pas de voiture a 4 fois moins de chances d'aller travailler en Belgique.

D'autres facteurs jouent également, mais de manière moins marquée. Ainsi, les femmes ont une probabilité inférieure de 30 % à celle des hommes de travailler en Belgique. Plus le travailleur est jeune, plus il a de chances d'être frontalier : la probabilité est ainsi deux fois supérieure entre 24 et 34 ans qu'entre 54 et 64 ans. Enfin, le fait de résider à proximité d'un arrondissement francophone permet d'avoir 40 % de chances supplémentaires d'être frontalier par rapport à ceux résidant à proximité d'un arrondissement néerlandophone.

Méthodologie

Typologie : dans un premier temps, les variables du recensement de la population de 2015 caractérisant les actifs frontaliers des Hauts-de-France ont été sélectionnées en réalisant une analyse en correspondance multiples (ACM). Onze variables ont ainsi été retenues : le sexe, l'âge, le diplôme le plus élevé obtenu, le mode de cohabitation, la nationalité, le mode de transport, le type de contrat (CDI, CDD, intérim ...), la quotité de temps de travail, la catégorie sociale et le secteur d'activité. À partir de ces résultats, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de regrouper les actifs transfrontaliers de la région en six classes aussi homogènes que possible pour ces onze variables, et aussi distinctes entre elles que possible.

Modèle économétrique : un modèle logistique explicatif a été construit pour déterminer quelles variables influencent le fait d'aller travailler en Belgique et dans quelles proportions, toutes choses mesurables étant égales par ailleurs. Le champ retenu dans le modèle correspond aux actifs occupés résidant dans les Hauts-de-France à moins de trente minutes en voiture d'une commune frontalière aux heures de pointe (source : Metric). Les 9 variables utilisées sont le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la catégorie sociale, la structure familiale, le temps de trajet en voiture jusqu'à la commune frontalière française la plus proche, le caractère francophone de l'arrondissement belge le plus proche, la différence entre le taux de chômage de la zone d'emploi de résidence et le taux de chômage de l'arrondissement belge le plus proche et la possession ou non d'une voiture dans le ménage.

Le rapport de chances (ou odds ratio) est le **rapport de la cote** de la modalité testée sur la cote de la modalité de référence, la cote d'un événement étant définie comme $c = p / (1-p)$, avec p la probabilité d'occurrence de l'événement. Plus l'odds ratio est grand (comparé à 1), plus l'effet de la modalité est positif sur le fait d'être en forte croissance. Inversement, un odds ratio inférieur à 1 indique que l'effet est négatif. Par exemple, toutes choses incluses dans le modèle étant égales par ailleurs, les hommes ont une probabilité d'être frontalier, relativement à celle de ne pas l'être, 1,4 fois plus élevée que les femmes. À des fins de facilité rédactionnelle, dans cette étude, on dira que les chances d'être frontalier sont 1,4 fois plus élevées pour les hommes que pour les femmes.

Sources

Cette étude a mobilisé plusieurs sources de données : le recensement de la population 2015 (Insee), les données du régime général français de l'assurance maladie (Cnam) et celles de l'Office national de sécurité sociale belge (ONSS).

La source Cnam permet de dénombrer précisément les salariés frontaliers entrants (résidant à l'étranger et travaillant en France) et sortants (résidant en France et travaillant à l'étranger). Avec la source ONSS, il est possible de connaître le secteur d'activité des frontaliers résidant en France et travaillant en Belgique. Le recensement de la population, moins précis pour les dénombrements, permet de mesurer le poids des frontaliers dans la population, l'évolution de leur nombre et de les caractériser, qu'ils soient salariés ou non.

Suivi partenarial

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre l'Insee, le conseil régional des Hauts-de-France, le conseil départemental du Nord, de la Métropole européenne de Lille (MEL) et du Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar). Elle vise à améliorer la connaissance du marché du travail transfrontalier Hauts-de-France / Belgique, afin de mettre en place des actions de politiques publiques adaptées et de constituer un cadre d'observation et de connaissance pérenne.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Solène Hilary

Référent étude qualité :

Jérôme Fabre

ISSN 2493-1292 / ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2019

Crédits photos :

© Laurent Ghesquière

© Anaïs Gadeau © Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Opportunités d'emploi et accessibilité favorisent le travail frontalier », *Pages de Profils* n° 149, Insee, 2014
- « Atlas transfrontalier 2^e série – Tome 2 Activités économiques-emploi », Région Wallonne, Iweps, Statec, Région Hauts-de-France, Dreal, Direccte, Insee, 2013
- « L'emploi frontalier vers la Belgique progresse et se diversifie », *Pages de Profils* n° 65, Insee, 2009
- « Toujours plus de travailleurs frontaliers vers la Belgique », *Pages de Profils* n° 10, Insee, 2006
- « Des moteurs de la croissance démographique différents de part et d'autre des frontières », *Insee Première* n° 1735, janvier 2019

